Association sportive du collège

publié le 03/09/2024

inscriptions

L'association sportive du collège commencera ses activités le mercredi 11 septembre 2024.
Les élèves sont attendus dans le réfectoire de l'établissement à 12h20. La séance se terminera à 15h devant l'entrée principale du collège.
Pendant le mois de septembre, les élèves peuvent essayer gratuitement les activités.
Dès le 1er octobre, l'inscription à l'AS est obligatoire pour pouvoir y participer. En pièce jointe, le flyer de l'AS vous indique les informations, les conditions d'assurances liées à la licence et le bulletin d'adhésion.
L'inscription est à rendre aux professeurs d'EPS : fiche + chèque de 20€ dans une enveloppe avec le nom et la classe de l'élève.
Mercredi 4 septembre 2024, les professeurs participent à l'assemblée générale de l'UNSS 86. Le calendrier annuel sera par la suite publié. Pour toute information, votre enfant peut s'adresser au professeur d'EPS de sa classe.

Association Sportive Jean Rostand.

Document joint

flyer_et_inscript_as (OpenDocument Text de 4.6 Mo)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.